

DÉLIBÉRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL
DE LOCMIQUÉLIC

Envoyé en préfecture le 21/06/2023
Reçu en préfecture le 21/06/2023
Affiché le
ID : 056-265600536-20230613-D2023_014ENVOI1-DE

Le treize juin deux mil vingt-trois à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est assemblé à la Mairie de Locmiquélic, sous la présidence de Monsieur Eric PATUREL, Président.

Date de convocation : le mercredi 7 juin 2023

Etaient présents : Eric PATUREL, Stéphane DRÉANO, Annie BLAIZOT, Marie-Noëlle LE HONSEC, Jean-Yves LE GLOUAHEC, Anne LE LAUSQUE, François NICOLLE, Anne GERMAIN, Joël AUDRAN, Hélène NIO, Erwan MARTEIL.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Annie BLAIZOT

D2023-014- AIDE EXCEPTIONNELLE : PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU STAGE BAFA

Exposé :

Une religieuse du Couvent Ste Catherine a effectué un stage d'approfondissement BAFA « Nature et Patrimoine » du 24 au 29 avril 2023 au foyer Jean Paul II à Ste d'Anne d'Auray. La facture s'élève à 320€. Madame perçoit une rente de 400€ par mois par le diocèse. Afin de participer au stage, elle a demandé un prêt auprès d'un habitant de Locmiquélic.

Elle sollicite le CCAS de Locmiquélic pour rembourser cette personne à hauteur de 320€.

Proposition :

Dans le cadre des aides exceptionnelles, il est demandé au Conseil d'administration, la prise en charge financière du stage BAFA, à hauteur de 320.00 TTC.

Décision :

Le Conseil d'Administration,

1°) approuve la proposition ci-dessus à l'unanimité des 11 votants et prendra en charge la facture à hauteur de 320€.

2°) précise que cette aide sera versée directement à la congrégation « Les Salésiennes Missionnaires de Marie - Immaculée » qui se chargera de rembourser ce montant auprès du prêteur sur présentation de la facture correspondante.

3°) dit que la dépense sera imputée à l'article budgétaire 65134 du budget du CCAS.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le 13 juin 2023

Monsieur PATUREL

Le Président

Madame BLAIZOT
La secrétaire

mis en ligne le 16 juin 2023